

COMPTE-RENDU RÉUNION TRIMESTRIELLE

Classes de Seconde – mercredi 1^{er} Février 2023

La réunion s'est tenue à Saint Michel en présence de :

M. Ferdègue, Directeur du Lycée,

M. Gout, REP de seconde,

Mme Bréquigny et Mme Brillet Cléro, parents coordonnateurs de l'APEL pour les classes de 2ndes

Mme Romey-Baduel vice-présidente du Lycée, excusée

Et des parents correspondants de :

201 : Mme Crozat et Mme Delmotte

202 : Mme Nino et Mme Gérard

203 : M. Filaire et M. Le Stunff

204 : M. Plantier (excusée : Mme Arana)

205 : Mme Fort et M. Bady

206 : Mme Sautie (excusée : Mme Plat-Monin)

207 : Mme Delmotte (excusé : M. Gaazen)

208 : Mme Nignan (excusée : Mme Voguet)

209 : Mme Gautier et Mme Brun

210 : M. Jourdy et Mme Pelletier

211 : M. Sutra (excusé : M. Quinquis)

Prochaines dates repères :

- ❖ 8 Février : retour des fiches navettes pour le choix des triplettes de spécialités
- ❖ Du 13 au 17 Février : Epreuves communes
- ❖ Du 13 au 17 Mars : Conseils de classe (arrêt des notes le 7 Mars)
- ❖ 12 Mai : dernier délai pour retourner les conventions de stage signées
- ❖ Entre le 12 Juin et le 14 Juillet : 2 semaines de stage obligatoire

Ordre du jour

M. Gout a rappelé que cette année, la section est très agréable et très à l'écoute, mais manque parfois d'initiative.

Le voyage à Florence a été une excellente expérience pour tous et s'est très bien passé.

L'APEL, au nom des parents de 2nde, tient à remercier toute l'équipe pédagogique et les accompagnateurs pour l'organisation de ce beau voyage de promotion.

Stage de fin d'année

La convention de stage a été distribuée cette semaine –durée du stage de 2 semaines (2 x 5 journées):

- ✓ En entreprise
- ✓ A l'étranger (séjour linguistique – l'établissement ne conseille pas d'organisme particulier)
- ✓ Dans une association

Il est possible de faire son stage dans 2 entités différentes, ou même faire 2 à 3 stages d'une seule semaine selon les envies. C'est l'occasion de découvrir les entreprises et ce stage fait partie intégrante de la démarche d'orientation.

Pour tout autre stage en dehors de la période de Juin/juillet, il existe un autre formulaire de stage à compléter (stage volontaire).

Il n'y aura pas de rapport à rédiger à l'issue du stage. Les stages d'observation ou associatif permettent de valoriser le parcours du jeune dans leur futur dossier Parcoursup (lettre de motivation). Tous les élèves des années précédentes ont fait part d'un très bon retour d'expérience.

IMPORTANT : l'absence de stage empêche la réinscription à Saint Michel de Picpus, car il fait partie intégrante du projet pédagogique et de l'engagement pris en début d'année.

L'APEL en association avec le BDI'o peut aider dans cette démarche ceux qui auront des difficultés.

Il est demandé de rapporter la convention de stage avant le 12 Mai (pour assurer leur validation et assurer les différents échanges de signature). Merci de respecter cette date limite.

Orientation – Choix des triplettes de spécialités

Les fiches navettes ont été distribuées aux élèves et doivent être remises pour le 8 février. Aucune décision ne sera prise avant les conseils de classe du troisième trimestre.

La fiche navette est un document officiel : il est donc important d'en prendre soin et de respecter les dates de transmission.

Il est nécessaire de faire plusieurs propositions, avec l'objectif de se constituer le meilleur dossier scolaire possible pour obtenir ses choix en post-bac sur parcoursup.

Dans le choix des spé : trouver le meilleur compromis entre le souhait de l'enfant (ses appétences, ses intérêts), son niveau scolaire et les choix rationnels en fonction du projet post-bac.

Le retour de la fiche navette se fera à l'issue du conseil de classe du 2nd trimestre : décision de l'ensemble de l'équipe pédagogique sur le niveau global de l'élève et la pertinence du choix.

Les choix partagés pour le conseil de classe du 2ème trimestre ne sont pas définitifs, puisque la réflexion et l'accompagnement se poursuivent pour être finalement confirmés au conseil de classe du 3ème trimestre.

A ce stade, il est important de réfléchir à plusieurs pistes, car plusieurs parcours peuvent mener au même objectif.

Plusieurs sites permettent de se renseigner : www.horizons21.fr, l'Onisep, Pensez à aller sur le site de [parcoursup](http://parcoursup.fr) qui donne les critères de sélection des établissements : pour certains, les spécialités exigées sont clairement précisées. Parcoursup propose également des questionnaires de personnalité pour mieux comprendre ses préférences. Candidat Parcoursup - Carte Parcoursup, il n'est pas obligé d'être inscrit sur Parcoursup pour s'informer des attendus de chaque formation

Les élèves peuvent échanger avec leurs professeurs qui sont là pour les accompagner. Pour la spécialité sciences de l'ingénieur qui sera mise en place à la prochaine rentrée : il convient d'aller sur Eduscol (pas de professeur disponible pour présenter le contenu). Programmes et ressources en sciences de l'ingénieur - voie GT | [eduscol](http://eduscol.education.fr) | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)

Important en 2nde : c'est l'année de l'acquisition de la méthodologie et de la capacité de travail. Toutes les matières doivent être travaillées de manière égale, quelle que soit les spécialités choisies en 1ère.

Une attention particulière est portée sur l'expression écrite et orale en Français.

Rappel du Poids des spécialités au bac : 42 % de la note globale

A noter : de nombreuses passerelles dans l'enseignement supérieur entre les filières technologiques et les autres. Des visites sont possibles auprès de certains établissements partenaires pour les filières technologiques pour certains élèves (en groupe).

Précisions sur certaines spécialités :

Nouveauté pour la rentrée 2023 dans le cycle de 1ère et terminales :

1h30 de Mathématiques viendront désormais s'ajouter aux 2h d'enseignement scientifique permettant de continuer en maths complémentaire en terminales.

Spécialité mathématiques : 4h

En fin de 1ère, choix d'une option facultative :

- ✓ Droit et grands enjeux du monde contemporain : 3h
- ✓ Maths experts : pour ceux qui ont déjà Maths en terminales + 3h (total : 9h de maths en terminales)

La spécialité Maths complémentaires : suggéré pour les élèves souhaitant faire médecine, pour poursuivre les maths en option

Il est rappelé que lorsque les élèves suivent les recommandations données en conseil de classe, ils ont toujours été soutenu par l'établissement dans leur projet post-bac. A 90 %, les élèves de SMP ont obtenu leur 1^{er} et 2^{ème} choix sur parcouresup.

Epreuves communes

Le calendrier des épreuves communes a été adressé aux élèves via Ecole Directe
Objectif : les mettre progressivement dans une situation de mettre en œuvre la méthodologie.
Des études centrées sur la méthodologie de travail ont été mises en place pour une 40aine d'élèves

Les épreuves groupées portent sur des sujets identiques pour toutes les classes, mais avec un exercice possible au choix.

Bien entendu, les sujets sont sélectionnés en prenant en compte ce qui a été étudié dans toutes les classes (des réunions de concertation permettent d'établir des sujets communs en équipe pédagogique).

Pour conclure, l'APEL invite les parents à lui transmettre toute question, remarque ou situation au fil de l'eau, sans attendre les réunions trimestrielles. Ceci permet de vous répondre avec plus de réactivité.

**BDI'O : la permanence est en salle 208 en 2022/2023, le Mercredi de 9h30 à 12h30 ;
prise de rendez-vous possible par mail : bdiosmp@gmail.com**

Les élèves comme leurs parents sont invités s'ils le souhaitent à aller au BDI'O (Bureau de documentation et d'information sur l'orientation). Le BDI'O est un espace d'informations sur les études, les diplômes et les métiers. Il est accessible aux élèves de la 6^e à la classe préparatoire. Une documentation importante actualisée et enrichie régulièrement tout au long de l'année (Onisep, CIDJ, l'Étudiant, etc.) est à leur disposition.

Le BDI'O est une des ressources d'accompagnement des parents et des jeunes dans la démarche personnelle d'orientation scolaire et professionnelle. Créé à l'initiative de l'Apel et placé sous la responsabilité du chef d'établissement, c'est un service spécifique de l'Enseignement catholique. Les jeunes y trouvent écoute et dialogue, avec un regard différent. Le BDI'O est animé par une équipe de parents bénévoles formés et riches de leurs nombreuses années d'expérience en orientation. Ceux-ci soutiennent et contribuent aux actions menées par l'établissement.



Laurence Bréquigny et Dominique Clero

Parents coordonnateurs 2de

Laurence Bréquigny (*Mère d'Antoine MASSIN en 210*) – 06 74 32 60 58

Dominique Cléro (*Mère d'Alexandre BRILLET CLERO en 211*) – 06 86 88 49 90

Suivez-nous sur le site des parents <https://apelsaintmicheldepicpus.fr/>